



École Saint-Donat
3155, rue Desautels
Montréal (Québec) H1N 3B8
Téléphone : (514) 596-5037
Télécopieur : (514) 596-5038
Service de garde : (514) 596-5039

Procès-verbal de première séance de l'année scolaire 2021-2022 du conseil d'établissement de l'école Saint-Donat

Procès-verbal

Séance 21-22-1

Réunion virtuelle du 12 octobre 2021 à 18h45

No	Sujet
1	Ouverture de la réunion et vérification du quorum Brigitte Bissonnette Benoît Demuy Marie-Claude Giguère Mathieu Lemaire-Lafond Jacques Martineau Julie Meilleur Marc Nadeau Nadia Nait Alamera Geneviève Robert Hanan Touihri Ladhib Kamel (s) Sandra Sanchez (s) Belaïd Tabti (s) Membres du public (liste partielle) Charlène Dupont Kathe Villeneuve

	Nathalie Duque Garcia
2	<p>Tour de table- Présentation des membres 2021-2022</p> <p>Communauté impliquée</p> <p>Regarder en avant</p> <p>Beaucoup de projets</p> <p>Communauté dynamique et intéressée qui veut de l'information.</p>
3	<p>Lecture et adoption de l'ordre du jour</p> <p>Il est proposé par Benoît Demuy et appuyé par Marie-Claude Giguère de retirer le point « 5.2- Formation des membres du CÉ » et de renuméroter la section 5 en conséquence.</p> <p><u>Adopté à l'unanimité</u></p> <p>Il est proposé par Benoît Demuy et appuyé par Jacques Martineau d'ajouter le point 5.5. – Communication avec la communauté scolaire</p> <p><u>Adopté à l'unanimité</u></p>
4	<p>Mot de bienvenue de la direction et du président</p> <p>Le directeur et le président souhaitent la bienvenue aux membres et se disent enthousiastes face à l'année à venir et sont confiants que les défis qui se présenteront seront relevés par le CÉ, tous ensemble.</p>
5	Organisation et fonctionnement du CÉ
5.1	<p>Rôle et responsabilité des membres du CÉ</p> <p>Benoît Demuy propose d'envoyer les fiches d'informations, en lien avec les sujets qui seront traités, à chacune de nos séances. Intérêt de Brigitte et Nadia souligné. On va faire l'essai.</p> <p>Benoît Demuy parle de formation donnée par le Regroupement des comités de parents autonomes du Québec (RCPAQ) – Elle peut être construite sur mesure en termes de durée et de sujets. Elle peut être donnée à l'extérieur des séances du CÉ et est ouverte à tous les membres du CÉ. Consultation des membres par courriel. Brigitte Bissonnette souligne qu'il n'y a pas de formation semblable donnée par les organisations représentant les membres de l'équipe école. Seule la formation en ligne du ministère est offerte aux membres.</p>
5.2	<p>Élection des officiers (président, vice-président et secrétaire)</p> <p>Président : Hanen Touhiri propose Benoît Demuy</p> <p>Benoît Demuy accepte la nomination</p>

	<p>Marc Nadeau propose Mathieu Lafond et Benoît Demuy</p> <p>Mathieu Lafond décline</p> <p>Benoît Demuy est élu par acclamation</p> <p>Jacques Martineau propose Mathieu Lafond comme vice-président</p> <p>Benoît Demuy propose Mathieu Lafond comme vice-président</p> <p>Mathieu Lafond accepte sa nomination</p> <p>Mathieu Lafond est élu par acclamation comme vice-président</p> <p>Marie-Claude Giguère se propose comme candidate au poste de secrétaire</p> <p>Marie-Claude Giguère est élue par acclamation</p>
5.3	<p>Déclaration de conflits d'intérêts</p> <p>À remplir d'ici le 15 octobre.</p>
5.4	<p>Budget du CÉ</p> <p>Le directeur Yannick Dupont informe le CÉ que le CSSDM alloue un budget de 400.00\$ au CÉ, soit le même budget que l'an passé. Benoît Demuy propose de ne pas ventiler la somme et de la préserver pour usage ultérieur. Le CÉ devra voter à ce sujet éventuellement.</p> <p>Appuyé par Brigitte Bissonnette</p> <p><u>Adopté à l'unanimité</u></p>
5.5	<p>Communication des travaux à la communauté</p> <p>Proposition de M. Demuy : Envoyer le PV par courriel aux parents de l'école, diffuser le PV dans le journal des parents.</p> <p>Proposition de M. Lafond : Création de capsules pour résumer le PV et les partager aux parents.</p> <p>Après des échanges sur les différentes propositions :</p> <p>Il est proposé par Benoît Demuy et appuyé par Brigitte Bissonnette d'envoyer les notes des CÉ dès la fin des CÉ et par la suite les PV par courriel à tous les parents de l'école.</p> <p><u>Adopté à l'unanimité</u></p> <p>Il est proposé par Mathieu Lafond et appuyé par Jacques Martineau que M. Lafond prenne en charge la responsabilité de créer des capsules (balado) qui seront, elles aussi, diffusées aux parents.</p> <p><u>Adopté à l'unanimité</u></p>
6	<p>Discussions et échanges sur la possibilité de créer des comités</p>

	<p>Les parents membres du CÉ proposent que des comités de travail soient formés sur différents sujets, par exemple, l'environnement. Parents et enseignants pourraient travailler de concert pour élaborer certains projets qui apporteraient une couleur à l'école. Plusieurs échanges intéressants ont été effectués sur le sujet. Donc d'ici le 19 octobre, les parents et les membres du personnel sont invités à envoyer des propositions à M. Lafond pour qu'il élabore un sondage. Par la suite, nous pourrions en rediscuter au prochain CÉ.</p>
7.	Point d'adoption
7.1	<p>Proposition d'un calendrier</p> <p>Après une consultation des membres réalisée par le président et le directeur, Benoît Demuy propose les dates des séances du CÉ suivantes : 12 octobre, 16 novembre, 18 janvier, 15 mars, 12 avril, 10 mai et 7 juin.</p> <p>Appuyé par Geneviève Robert</p> <p>Hanen Touiri propose un amendement afin que les dates des séances soient les suivantes : 12 octobre, 17 novembre, 19 janvier, 15 mars, 12 avril, 10 mai, 7 juin.</p> <p>Appuyé par Nadia Nait Alamera</p> <p><u>L'amendement est adopté à l'unanimité</u></p> <p><u>La proposition telle qu'amendée est adoptée à l'unanimité</u></p>
7.2	<p>Discussion et vote sur les membres de la communauté au CÉ</p> <p>Deux membres de la communauté sont intéressés. Brigitte Bissonnette propose qu'on accepte les 2 membres (madame Harmelle Jean coordonnatrice de Je Passe-Partout et madame Marylène Brault directrice générale du CRC St-Donat).</p> <p>Proposition appuyée par Marie-Claude Giguère</p> <p><u>Adopté à l'unanimité.</u></p>
8	Points d'information
8.1	<p>Suivi projet éducatif</p> <p>L'équipe-école continue les discussions et formations quant aux moyens pour améliorer la compétence à écrire des élèves de l'école.</p>
8.2	<p>Mesures Covid</p> <p>Les mesures sanitaires sont respectées et les tests rapides instantanés ont commencé cette semaine.</p>
8.3	<p>Déclaration de clientèle</p> <p>La direction informe le CÉ que 310 élèves sont inscrits à l'école à ce jour versus 325 l'an dernier, 55 enfants en maternelle.</p>

8.4	<p>Régie interne uniformisée au CÉ pour le CSSDM</p> <p>Le CSSDM souhaite uniformiser la régie interne. Le document sera partagé et M. Dupont propose qu'on le traite hors CÉ.</p>
8.5	<p>Mise à jour des rénovations à St-Donat</p> <p>Les rénovations avancent bien. L'ouverture de la cour se fera officiellement le 18 octobre. Le carrefour d'apprentissage et la bibliothèque sont presque prêts.</p> <p>La direction est interpellée afin de faire le suivi sur les dossiers de la présence de plomb dans l'eau potable et sur la présence de radon à l'école. La direction transmettra un résumé des rapports reçus.</p> <p>Rapports plomb et radon :</p> <p>Saint-Donat :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Une première analyse a été réalisée le 9 juin 2020. Voir fichier joint (338 Saint-Donat). · Des filtres ont été installés aux points d'eau potable suivants : 7,8,9,10,13,14,15,16,19 (Voir les informations des points d'eau sur le fichier). · Ainsi, de nouvelles analyses ont été réalisées le 22 octobre 2020 (338 Saint-Donat Reprise B). · Les affiches peuvent être retirées pour les points d'eau : 7,8,9,10,14,15,16,19, mais pour le point d'eau 13, l'affiche doit être apposée : Laisser couler préventivement 1 minute. <p>Saint-Donat Annexe 436 :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyses réalisées le 30 septembre 2020. • Filtres doivent être installés aux points 1,2 et 3. • Le suivi est en cours. <p>Radon St-Donat</p> <p>SOMMAIRE Le Groupe Gesfor Poirier, Pinchin inc. a été mandaté par la Commission scolaire de Montréal, représentée par monsieur Hung Dang, afin d'effectuer une campagne d'échantillonnage pour le radon à l'École Saint[1]Donat, située au 3155, rue Desautels, à Montréal (Québec). Cette évaluation a été effectuée dans le cadre des recommandations émises par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES), anciennement le ministère de l'Éducation, des Loisirs et des Sports (MELS), le 18 août 2011, sur la nécessité pour toutes les commissions scolaires de procéder à des mesures de radon dans l'ensemble de leurs bâtiments. Au total, 19 détecteurs de traces alpha (16 échantillons, deux duplicata et un témoin) ont été déployés à l'École entre le 19 février 2019 et le 28 mai 2019, pour une durée totale de 98 jours. Au moment de la collecte des détecteurs, il a été constaté qu'aucun échantillon n'avait été perdu, déplacé ou brisé au cours de la période d'échantillonnage. Les concentrations de radon mesurées sur une période de trois mois à l'École Saint-Donat se trouvaient en deçà de la limite d'exposition de 200 Bq/m³ recommandée par Santé Canada dans tous les locaux. Les</p>

	<p>résultats des duplicata et du témoin pris en même temps que les échantillons étaient conformes aux exigences du programme de contrôle qualité. Par conséquent, aucune action corrective concernant l'infiltration du radon dans les locaux évalués n'est recommandée.</p> <p>St-Donat Annexe</p> <p>Les concentrations de radon dans l'école 436–3100 rue Arcand de la Commission scolaire de Montréal sont faibles sauf pour la salle des professeurs située au sous-sol qui présente une concentration de radon de 303 Bq/m³ qui est légèrement supérieure à la recommandation de Santé Canada de 200 Bq/m³. Les autres concentrations de radon mesurées dans cette école sont nettement inférieures au seuil de référence de Santé Canada, qui est de 200 Bq/m³. Dans ce contexte, le radon ne représente pas un risque pour la santé des occupants situé au rez de chaussée de l'école 436–3100 rue Arcand de la Commission scolaire de Montréal. Pour le local des professeurs, il est recommandé d'appliquer la ligne directrice de Santé Canada et de procéder à des travaux d'atténuation appropriés dans un délai de deux ans. À titre de professionnel nous recommandons pour le local des professeurs les actions suivantes : -Favoriser la ventilation naturelle, en laissant la porte du local ouverte et/ou d'ouvrir régulièrement les fenêtres -Effectuer une mesure de vérification avec duplicata pendant une période minimale de trois (3) mois en hiver.</p>
8.6	<p>Calendrier des activités des journées pédagogiques</p> <p>Aucune réservation pour des sorties n'a été effectuée jusqu'à maintenant. Respect des mesures COVID. Geneviève Robert manifeste le souhait qu'il y ait des propositions de sorties—Julie Meilleur explique que, pour respecter le budget de tous les parents, lors de discussions antérieures, le SDG proposerait une sortie 1 journée sur 3 (pédagogique).</p>
9	<p>Points d'information vie scolaire</p>
9.1	<p>Fête de la rentrée</p> <ul style="list-style-type: none"> - Thématique classe - Sorbet (collation spéciale) pour tous les élèves - Sortie au parc - Musique extérieure
9.2	<p>Conseil d'élèves</p> <p>Un(e) président(e) par classe, de la 3^e à la 6^e année. Vote le 22 octobre.</p>
9.3	<p>Halloween</p> <p>Activités prévues le 29 octobre, le comité se rencontre le 13 octobre pour définir les activités.</p>
9.4	<p>Cross-country</p> <p>Jeudi, le 14 octobre, environ 30 élèves de 5^e et 6^e année, accompagnés de Robert et Marie-Claude, participeront à la course au parc Jean Drapeau.</p>
9.5	<p>Projets pilotes (éducation physique et science)</p> <ul style="list-style-type: none"> - Éducation physique 5^e et 6^e : Flag rugby (8 semaines)

	<ul style="list-style-type: none"> - Éducation physique 2^e : yoga - Science : 4^e (Nadia) et 5^e-6^e (Marie-Claude) : projet Mini-tech (robotique) - Science : oiseaux (5^e et 6^e)
10.	<p>Varia</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mme Sandra Sanchez fait un suivi par rapport au banc de l'amitié. Quelles sont les activités prévues ? L'OPP offre son aide pour y penser. La direction souligne que rien ne lui avait été communiqué à propos du banc. Un suivi sera fait. - M. Belaid Tabti offre son aide au besoin, félicite l'équipe-école pour leur travail et invite à poursuivre nos réflexions pour assurer la réussite de tous les élèves. - M. Ladhif Kamel, spécialiste d'anglais à l'école Saint-Donat, exprime son mécontentement au sujet du droit de parole d'un membre substitut. Il est à noter que les substituts et les membres invités ont le droit de s'exprimer uniquement à la fin d'une séance du CÉ. M. Dupont, Benoît Demuy et M. Kamel se rencontreront afin de clarifier la situation. <p>Levée de l'assemblée : 21h34. Prochain CÉ le 17 novembre.</p>

Yannick Dupont, directeur
d'établissement

Benoît Demuy, président du conseil